

Déclaration des Performances des dispositifs d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur.

CE Selon règlement de produit de construction UE N° 305/2011.



le 22/11/2016 à Sons et Ronchères

1. Désignation de la gamme : PYROPASS EVOLUTREUIL

2. N° de DOP : CPL

3. Usage prévu Toiture étanchéité

4. Nom raison sociale du fabricant

Axter S.A -- 8, Avenue Felix d'Hérelle -- 75016 Paris -- France (siège social)
Axter- Skydôme -- Entre deux villes -- 02270 Sons et Ronchères -- France (production)
site web: www.skydome.eu

Variantes du produit concernées

--

Description du produit

à simple vantail, énergie intrinsèque, ouverture à 155°, installés en toiture
costière métallique droite de hauteur mini 310mm
de séries
- barre accroche échelle et crose de maintien
- grille tube de 16x16mm ouvrante

Plage dimensionnelle : longueur mini de 1m et maxi 1,2 m - largeur mini de 1 et maxi 1,2 m

Options possibles :

Contacteur de position.

Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées

Inclinaison maximale autorisée quand l'axe d'articulation est parallèle à la pente toiture
Surface Géométrique (Av) est < à 2m², est de 25° soit 46,65% et surface Géométrique (Av) est > à 2m², est de 20° soit 36,45%
Inclinaison maximale autorisée quand l'axe d'articulation est perpendiculaire à la pente toiture est de 3° soit 5,25%.
Dans ce cas, les charnières sont positionnées en bas de pente

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :

Système 1 suivant Annexe ZA de la norme européenne EN 12101-2
Contrôle de la production en usine par l'organisme notifié AFNOR CERTIFICATION n° 0333, ce dernier réalise l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine et la surveillance continue
De plus l'entreprise est certifiée ISO 9001:2008 ET ISO 14001:2004 AFNOR CERTIFICATION

7. Produit de construction couvert par la norme harmonisée EN 12101-2

Certification de conformité CE N° 0333 CPR 219 016
Délivré par : AFNOR CERTIFICATION N°0333 selon système 1 le 30/8/2011 - Validité jusqu'au 3/11/2020

9. Spécifications techniques :

		Référence EN 12 101-2		En cas de contestation les références des rapports d'essais, date de délivrance et nom du laboratoire pourront être communiquées par l'organisme notifié à l'autorité de surveillance
Surface utile d'ouverture Aa	Tableau ci dessous	§ 6, annexe B		
Température de déclenchement thermique	93°C et 140°C	§ 4.1		
Ouverture du dispositif d'évacuation	Type B	§ 4.3		
Fiabilité	Re 300	§ 7.1, annexe C		
Ouverture sous charge	SL 250 - SL 500 en fonction des remplissages et des dimensions	§ 7.2, annexe D		
Température ambiante basse	T(0°)	§ 7.3, annexe E		
Charge éolienne	WL 1500	§ 7.4, annexe F		
Résistance à la chaleur	B 300	§ 7.5, annexe G		
Réaction au feu	PCA10/16 : B-s1,d0, Capot alu :B-s2,d0	§ 7.5.2.1		

DIMENSIONS		Av	SD	AD	Urc (en W/m²K)				Arc (en m²)		Classe AP 0.6	
TREMIE HAUTE	TREMIE BASE		Aa	Aa	RT12		RT12+				Débit d'air (m3/h)	
m	m	m²	m²	m²	H 310mm	H 410mm	H 310mm	H 410mm	H 310mm	H 410mm	sous 4 Pa	sous 50 Pa
1,00x1,00	1,00x1,00	1,00	0,55	0,68	2,6	2,4	2,3	2,2	2,60	3,10	0,56	1,16
1,20x1,20	1,20x1,20	1,44	0,78	0,96	2,5	2,4	2,3	2,2	3,40	3,90	0,67	1,39
Valeurs des produits catalogue, Autres dimensions, nous consulter					Gamme thermique: remplissage pca 16mm 7 parois opalescent avec aerogel lumira pour RT12+, isolant de 30mm et de joint EPDM pour l'étanchéité à l'air							

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.



Certificat

Certificate

Certificat de constance des performances des Dispositifs d'Evacuation Naturelle de Fumées et de Chaleur

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivré par :

Organisme de certification : **AFNOR Certification**
Numéro d'identification : **0333**
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé
FR-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

Délivré à :

Fabricant : **AXTER**
Adresse : **Immeuble INSPIRA
143, avenue de Verdun
92130 ISSY LES MOULINEAUX**
Lieu de production : **FR – 02270 SONS et RONCHERES**

Description du (des) produit(s) : Voir Annexe

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003** sont appliquées selon le système 1 et que le dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme **EN 12101-2:2003**.

Numéro de certificat : 0333 - CPR - 219016


Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 30/08/2006. Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

Il annule et remplace tout certificat antérieur.

Page 1/2

Date d'émission du certificat :
28/06/2018

Date de validité du certificat :
27/06/2023



Directeur Général
Franck **LEBEUGLE**



005 - 2016/02 -



Certificat

Certificate

Annexe au certificat émis le 28/06/2018 : 0333 - CPR – 219016

Fabricant

AXTER

Immeuble INSPIRA
143, avenue de Verdun
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Lieu de production :

FR – 02270 SONS et RONCHERES

Description des produits

Identification du(des) produit (s) certifié(s) (référence)	Désignation et utilisation du(des) produit(s) selon la norme	Numéro de dossier
Marque commerciale : SKYDOME PYRODOME EVOLUTION TREUIL	DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR MONTES EN TOITURE	CE 219 05-007 219.0125

Cette annexe ne peut être ni présentée, ni reproduite, sans le document auquel elle se rattache.

Page 2/2

Directeur Général
Franck LEBEUGLE





Certificat

Certificate

NF537 - DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

Nature et date de la décision
EXTENSION
N° 07/01.09 du 01/01/2018

La Société : AXTER
Entre 2 villes
02270 SONS ET RONCHERES

DATE DE FIN DE VALIDITE
31/12/2020

Titulaire numéro : 07

Usine : 02270 SONS ET RONCHERES

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

Type de produit :	Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur monté en toiture
Gamme :	A 1 vantail articulé autour d'un axe de rotation
Energie :	Alimenté par énergie pneumatique ou intrinsèque
Références commerciales :	PYRODOME EVOLUTION PNEUMATIQUE PYRODOME EVOLUTION TREUIL

Caractéristiques certifiées essentielles

- **Identification** du DENFC au travers d'un descriptif précis et détaillé ⁽¹⁾ (type d'énergie : énergie intrinsèque, alimentation pneumatique ou alimentation électrique).
- Garantie sur les limites dimensionnelles du DENFC autorisées et communes à toutes les exigences applicables au travers d'un **domaine de validité** exhaustif ⁽²⁾.
- **Fonctionnalité** vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances du DENFC conformément aux exigences des normes NF S61-937-1 de décembre 2003 et NF S61-937-7 d'octobre 2010 (voir la liste des caractéristiques certifiées fonctionnelles en page suivante).
- Classe de charge éolienne supérieure ou égale à 1500 Pa (W_L 1500 minimum).
- Affichage des éléments d'identification et des caractéristiques certifiées sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison d'un DENFC certifié NF.

NF537 - DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

EXTENSION

Numéro du certificat : 07/01.09 du 01/01/2018

IDENTIFICATION DES PRODUITS	
IDENTIFICATION DU DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR ⁽¹⁾	
Type de costière	Droite / standard / coiffante / biaise
Matériau de la costière	Acier galvanisé
Hauteur de la costière	Droite : 310 mm Coiffante : 170 mm
Remplissage	Polycarbonate alvéolaire PMMA simple ou double paroi Capot opaque isolé
Type d'ouverture	Ouverture + fermeture
OPTIONS	
Aération	OUI
Contact de position	OUI
Déclencheur thermique	OUI
Barreaudage	Grille diamètre 6 à 10 mm à entraxe l = 136 mm Barreaudage carré 16 x 16 mm à entraxe l = 136 mm
LIMITE D'UTILISATION	
Inclinaison maximale autorisée pour le plan d'appui de la costière	25° pour Surface Géométrique d'Ouverture < 2 m ² 20° pour Surface Géométrique d'Ouverture > 2 m ²
DOMAINE DE VALIDITE DIMENSIONNEL ⁽²⁾	
Largeur l _{pa} de passage d'air en m	Longueur L _{pa} de passage d'air en m
pour version pneumatique : 1,0 ≤ l _{pa} ≤ 1,2	1,0 ≤ L _{pa} ≤ 2,5
1,2 ≤ l _{pa} ≤ 1,4	1,2 ≤ L _{pa} ≤ 2,0
1,4 ≤ l _{pa} ≤ 1,5	1,4 ≤ L _{pa} ≤ 2,0
1,5 ≤ l _{pa} ≤ 1,6	1,5 ≤ L _{pa} ≤ 1,6
1,6 ≤ l _{pa} ≤ 1,8	1,6 ≤ L _{pa} ≤ 1,8
1,8 ≤ l _{pa} ≤ 2,0	1,8 ≤ L _{pa} ≤ 2,0
pour version intrinsèque : 1,0 ≤ l _{pa} ≤ 1,2	1,0 ≤ L _{pa} ≤ 2,0
1,2 ≤ l _{pa} ≤ 1,4	1,2 ≤ L _{pa} ≤ 2,0
1,4 ≤ l _{pa} ≤ 1,5	1,4 ≤ L _{pa} ≤ 2,0
1,4 ≤ l _{pa} ≤ 1,5	1,5 ≤ L _{pa} ≤ 1,6

NF537 - DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

EXTENSION

Numéro du certificat : 07/01.09 du 01/01/2018

Caractéristiques fonctionnelles des DENFC :

Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS) :

- Un DAS ne doit pas délivrer d'ordre
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DAS
- Energie de déblocage extérieure au DAS
- Indépendance fonctionnelle de l'auto commande et de la télécommande
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par auto commande
- Réarmement par télécommande que si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue

Constituants :

- Contrôle des positions du DAS
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS)
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements
- Indice de protection minimum IP 42
- Présence du dispositif de connexion principal
- Dispositif de connexion TBTS spécifique
- Fonctionnement du dispositif d'arrêt de traction
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits
- Pressions d'épreuve des matériels pneumatiques

Entrée de télécommande :

- Caractéristiques de l'entrée de télécommande par câble acier
- Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique
- Caractéristiques de l'entrée de télécommande pneumatique

Entrée d'alimentation :

- Caractéristiques de l'entrée d'alimentation électrique
- Caractéristiques de l'entrée d'alimentation pneumatique

Marquage d'identification et de traçabilité des DENFC :

Chaque produit comporte au minimum le marquage suivant :

- Le nom du titulaire, ses coordonnées et éventuellement son logo
- N° de certification attribué par AFNOR Certification
- Type de DENFC (monté en toiture)
- Référence commerciale du modèle ou de la gamme
- Dimensions de la trémie
- Caractéristiques d'entrées de télécommande et d'alimentation
- Options et variantes
- N° du lot et année de fabrication

La conformité à l'annexe ZA de la norme NF EN 12 101-2 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011.

NF537 - DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

EXTENSION

Numéro du certificat : 07/01.09 du 01/01/2018

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes aux normes NF S61-937-1 de décembre 2003 et NF S61-937-7 d'octobre 2010 (aptitude à l'emploi) tel que spécifié dans le référentiel de certification NF 537,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 537.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.

Ce certificat NF est valable jusqu'au 31/12/2020 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF 537.



Directeur Général
Franck LEBEUGLE